

Nombre de Membres  
en exercice : 9

Présents (es) à la  
séance : 4

Pouvoir : 2

Date de la  
convocation :  
12 février 2026

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY**  
L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et LE DIX SEPT FEVRIER à 14H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

**Etaient présentes** : Mesdames Florence PLISSONNIER, Pascale BARBIER, Bénédicte PINSONNEAUX, Monsieur Jacques LAMBERT.

**Etaient absent (es)** : Mesdames Marie Thérèse LYOTHIER, Elise MARTIN, Andrée Marie PEUTIN, Pascale DESRAY a donné pouvoir à Madame Bénédicte PINSONNEAUX, Monsieur Jean Baptiste GOUYON a donné pouvoir à Madame Florence PLISSONNIER

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Objet** : Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025

### Exposé :

Vu le retour du procès-verbal du Conseil d'Administration de la séance du 12 décembre 2025, il y a lieu de procéder à l'approbation de ce procès-verbal.

### Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025.

### **Vote : POUR à l'unanimité**

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER



Présidente du CCAS

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le 16/02/2026.....  
et publié, affiché ou  
notifié le 16/02/2026.....